

# SIDOMSA'CTU



One, Two, TRI

Lettre d'informations du SIDOMSA - Mars 2018

[www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)

## LE TRI ÉVOLUE, C'EST BIEN VU !

TRIEZ TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES ENSEMBLE



**CE QUI NE CHANGE PAS**

Tous les papiers se recyclent :  
journaux, magazines, enveloppes, bloc notes, catalogues,...



**CE QUI CHANGE**



### CARTONNETTES

Les cartonnettes se déposent désormais  
avec les papiers dans les colonnes mises à  
votre disposition.



**POUR TOUTE QUESTION SUR LE TRI :**

Contactez le SIDOMSA  
Tél. 04 75 94 33 57 -  
[communication@sidomsa.net](mailto:communication@sidomsa.net)

## RECYCLONS NOS IDÉES REÇUES

**Idée reçue n°1 : Je ne vais pas trier vu ce que je paie pour les ordures ménagères ?**

**FAUX**

Le tri permet de limiter l'augmentation de la taxe / redevance d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, les déchets non triés ont un coût de traitement bien supérieur aux déchets correctement triés.

**Idée reçue n°2 : il faut laver les emballages avant de les trier**

**FAUX**

Laver c'est gaspiller de l'eau, bien vider les emballages suffit pour les recycler.

**Idée reçue n°3 : on peut trier tous les plastiques**

**FAUX**

Pour l'instant sur notre territoire, seulement les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables et donc à trier.

**Idée reçue n°4 : je mets n'importe quel type de verre dans la colonne à verre**

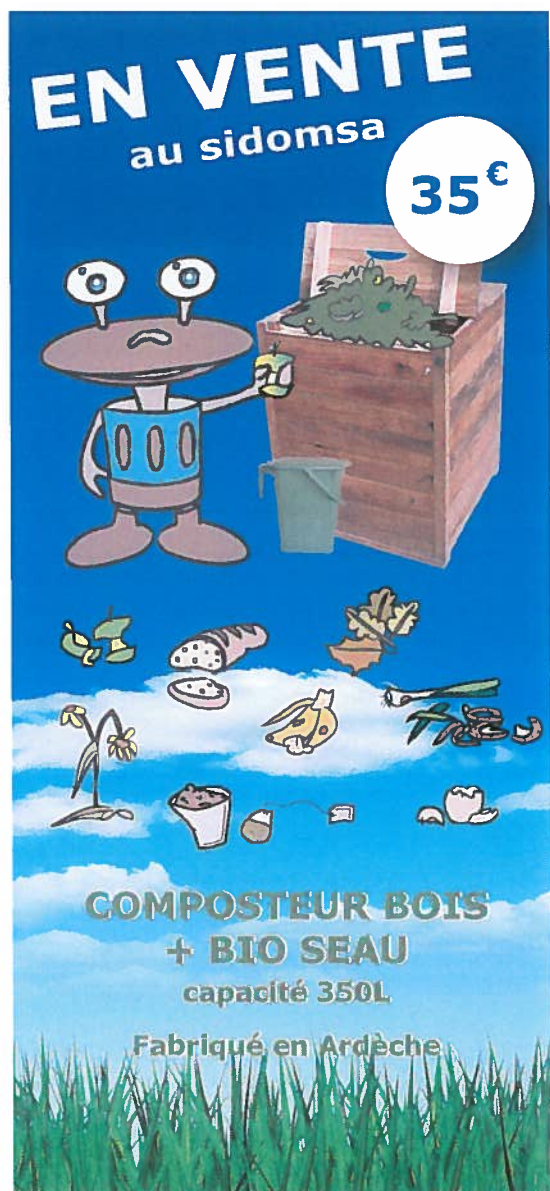
**FAUX**

Dans la colonne à verre, on ne trie que les emballages en verre : flacons, bocaux et bouteilles en verre. On ne mets donc pas les verres à boire, les plats en verre, la vaisselle ou les vitres...

**Idée reçue n°5 : tous les emballages que je dépose dans mon bac jaune sont recyclés**

**VRAI**

En effet, lorsque je dépose un déchet dans le bac jaune s'il fait bien parti des consignes de tri il sera recyclé à coup sûr.



**EN VENTE**  
au sidomsa

**35€**

**COMPOSTEUR BOIS  
+ BIO SEAU**  
capacité 350L

Fabriqué en Ardèche

## ZOOM SUR ...

### LE COMPOST VERT DU SIDOMSA : L'ATOUT DE VOTRE JARDIN !

Le compost du SIDOMSA, fabriqué exclusivement à partir de végétaux déposés par les particuliers et les professionnels, est un amendement organique idéal pour tous vos besoins de jardinage (création de gazon, plantations florales et d'arbustes, cultures maraîchères et fruitières).

Notre compost est conforme à la norme NF U 44-051 et **utilisable en agriculture biologique**.

Vendu en sacs ou en vrac :



- en sacs : au SIDOMSA (Lavilledieu) ainsi que sur les déchetteries de Labégude, St Etienne de Fontbellon et Villeneuve de Berg au prix de 3.90 € le sac de 20 kg

- en vrac : disponible uniquement sur le site de Lavilledieu au prix de 25€ la tonne



Pour plus d'informations rendez vous sur :

**[www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)**

Pour nous contacter :  
Z.I Lucien AUZAS - 870 rue des Mouliniers  
07170 LAVILLEDIEU  
Tél. 04 75 94 33 57  
[contact@sidomsa.net](mailto:contact@sidomsa.net)

**[www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)**



**TRIONS**  
pour RECYCLER